



COMMUNE DE SAINT SIGISMOND

85420

Tel : 02.51.52.94.82 - Fax : 02.51.52.97.46

E-mail : commune.stsigismond@wanadoo.fr

Ou mairie@stsimin.com

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six octobre le conseil municipal de la commune de SAINT SIGISMOND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Denis LA MACHE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/09/2018

PRÉSENTS : Denis La Mache, Bernard Coiffé, Martine Barbier, Élisabeth Guillot, Jocelin Quillet, Luc Vrignaud, Claude Airaud.

ABSENTS : Éliane Montamat, (pouvoir à Coiffé B), Béatrice Tritschler (Pouvoir à La Mache D), -
POUVOIR(S) : 2

Mme Élisabeth Guillot a été élue secrétaire.

Le compte rendu sommaire de la dernière réunion est accepté à l'unanimité

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE DÉLÉGATIONS :

- Prêt assainissement : Monsieur le maire Indique qu'il a signé une convention de prêt d'un montant de 145 000.00 € auprès de la Banque Postale au taux fixe de 1.65% - échéances semestrielles
- Avenant Rineau TP pour l'atelier - marché de base : 31 198.60 € HT
Montant de l'avenant : 1 119.40 € HT

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CCVSA

REF : D181026A

Monsieur le Maire a présenté le rapport d'activité de la communauté de communes Vendée Sèvres Autize pour l'année 2017 – Ce rapport est à disposition du public. Le conseil municipal en a pris acte.

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE VENDEE EAU

REF : D181026B

Monsieur le maire a présenté le rapport d'activité Vendée Eau pour l'année 2017. Ce rapport est à disposition du public. Le conseil municipal en a pris acte.

OBJET : PROTECTION SOCIALE « PREVOYANCE » AVEC LE CENTRE DE GESTION 85

REF : D181026C

Ce point a été reporté au prochain conseil dans l'attente de l'avis du comité technique du centre de gestion de Vendée

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS 2018

REF : D181026D

Les propositions de subvention préparées par la commission aux affaires scolaires et sociales ont été présentées au vote.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, a accordé les subventions 2018 comme suit :

Tiers	SUBVENTION 2018
SECOURS CATHOLIQUE	100,00
Ass Ecole Pompiers	150,00
Ass RESTO COEUR	100,00
Asso ADAPEI ARIA	85,00
Association " Vivre la vie"	80,00
Ass chasse	150,00
Ass 3ème âge	80,00
Ass collège Marais Poitevin CES	135,00
Ass collège St martin FSE	240,00
Ass Banque alimentaire	100,00
Ass Art & Loisirs	80,00
Ass APE	125,00
Ass ACPG CATM (anciens combattants)	80,00
Ass pompiers Damvix	40,00
Ass Pompiers Maillezais	40,00
Ass ADMR (aide à domicile en milieu rural)	378,00
Ass Union Gymnique du Marais	80,00
Chambre des métiers	45,00
Ass Rugby marais poitevin	80,00
TOTAL A VOTER	2 168,00

Les subventions ont toutes été votées à l'unanimité des suffrages exprimés. À noter : Monsieur Quillet n'a pas pris part au vote pour la subvention à La Société de chasse communale et Madame Montamat n'a pas pris part au vote pour l'association Art et Loisirs ainsi que pour l'ADMR.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF : REGLEMENT, DEROGATIONS ET ASTREINTES

REF : D181026D

Le conseil municipal a pris connaissance du règlement d'assainissement proposé par la commission établi en étroite collaboration avec les services départementaux. Ce travail a été validé en réunion spécifique ouverte à tous les conseillers qui avaient préalablement été destinataires des informations nécessaires.

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

- valide le règlement proposé – Il sera transmis à toutes les personnes en même temps que la demande de paiement de la taxe et mis à disposition en Mairie ainsi que sur le site internet de la commune.
- confirme le paiement de la taxe à la date de raccordement
- majore de 100% l'astreinte financière prévue par l'article L1331-8 du code de la santé publique (astreinte payable par le propriétaire en cas de location de l'immeuble raccordable)
- accepte d'accorder une dérogation pour les immeubles possédant un assainissement individuel de moins de 10 ans, pour la période restant à courir.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

REF : D181026QD

Commission Environnement voirie et bâtiments

La commission a étudié la requête d'une habitante du halage de Courdault concernant la voirie jugée trop circulante et trop poussiéreuse. La commission n'a pas souhaité donner suite pour le moment.

La commission n'a pas donné de suite favorable à une demande de déplacement du panneau routier indiquant le passage piéton.

Raccordement au réseau collectif des bâtiments communaux : L'entreprise Bodin assainissement doit intervenir dans les prochains jours.

Éclairage public : Le Sydev a réparé une lampe à l'embarcadère alors que la commune avait indiqué son opposition. La commune après contact avec cet organisme a demandé que les installations réparées soient enlevées pour que la commune n'ait pas à payer l'intervention. La commune a demandé l'avancement de 15 jours de la visite programmée pour mettre fin au problème d'éclairage dans le bourg (Horloge défaillante).

Domaine public fluvial : Le Maire a rencontré L'IIBSN concernant la taxe de stationnement sur le domaine public. La commune aura une autorisation exceptionnelle à titre gratuit pour son ponton. L'exploitant commercial de l'embarcadère devra s'acquitter d'une taxe que le maire a souhaité la plus réduite possible suite à une réunion en mairie.

Commission affaires scolaires et sociales

le marais en marche : La commune a reçu le président de l'association le marais en marche pour l'organisation d'un festival Vintage qui aurait lieu les 31 mai 1er et 2 juin sur les Deux-Sèvres et la Vendée. Pour se faire l'association demande la participation des associations communales pour obtenir des bénévoles et la mise à disposition du personnel communal afin d'organiser l'animation dont une partie est prévue sur la commune.

Transport solidaire : Une réunion de bilan a eu lieu à Benet le 2 octobre. On constate un bon fonctionnement sur St Sigismond. Damvix a du mal à recruter des chauffeurs.

Quinzaine bleue : Organisation d'une animation « les seniors et la conduite automobile » à Saint Sigismond par le CCAS avec l'intervention d'Angelina Bourneau (monitrice auto-école bénévole) : 15 participants - satisfaction du public – la commune était représentée à la manifestation de clôture de la quinzaine bleue à Benet le 19 octobre.

Pôle solidarité et famille du conseil départemental : La commune a participé à la réunion du 23 octobre sur la thématique de l'autonomie pour le territoire du Sud Vendée. Lors de cette réunion un diaporama été présenté concernant la nouvelle organisation du pôle solidarité et famille qui sera discutée lors de la prochaine réunion de la commission Départementale.

Commission Culture Manifestations et communications

11 novembre : Cérémonie en collaboration avec la commune du Mazeau avec cette année une nouveauté, l'organisation d'un repas ouvert à tous au foyer communal – Un traiteur assurera la prestation.

Barbecue de la convivialité : l'animation barbecue du mois de septembre s'est bien déroulée à la satisfaction de tous les participants

Autres informations :

P. I. M. R : Le délégué communal a assisté à l'assemblée générale et a fait un résumé de la réunion avec notamment la création d'un cinquième poste de vice-président pour la nouvelle Aquitaine.

CCVSA :

Compétence assainissement collectif : La communauté de commune à mandaté un bureau d'étude de Paris pour établir un état des lieux des assainissements collectifs de chaque commune. La participation financière pour la commune de Saint Sigismond sera d'un montant de 560 Euro ;

Assainissement non collectif : Il semble que tous les contrôles n'aient pas été effectués. Les élus communautaires demandent la transmission en mairie du fichier à jour avec le nom des propriétaires pour information.

Police intercommunale : Suite au succès de la mutualisation du policier municipal de BENET la CCVSA propose de mettre en place une brigade intercommunale.

SYCODEM : Cet organisme propose la collecte des coquillages tout au long de l'année. La commune participera à l'action. Un bac sera mis à disposition devant le foyer communal

Dossier ICHN : Monsieur le Maire donne quelques explications. Une prochaine réunion d'information aura lieu en mars.

Conseil local de l'eau : Le représentant de la commune a participé à la réunion du 5 octobre Il a donné les principales informations dont la suppression envisagée du point de pompage de Lesson.

La secrétaire de séance

GUILLOT E



LE MAIRE,

Le Maire

Denis LA MACHE